

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT AVIT DE TARDES**

**DELIBERATION N° 2021/16 DU 08 MAI 2021**

Portant sur une décision modificative pour rectification de l'inventaire

Nombre de membres

- Afférents au Conseil Municipal : 11
- En exercice : 11
- Présents : 11
- Représentés : 0
- Votants : 11
- Exprimés : 11
- Pour : 11
- Contre : 0

Le Conseil Municipal de Saint Avit de Tardes s'est réuni le 08/05/2021 à 11 heures 00, dans la salle polyvalente (mesures sanitaires COVID19021, selon convocation du 29/04/2021 sous la présidence de : LEGROS Pierrette, Maire.

Présents : BLANCHON Pascaline, CHABREDIER Sylvie, FOURNET Alain, GIRAUD David, LAFORGE Valérie, LAMY Roland, LEGROS Francis, LEGROS Gilles, MARTINOT Jean-Baptiste, VILLETTELLE Suzanne.

A été désigné secrétaire : GIRAUD David

Madame le Maire informe le conseil Municipal qu'il y a lieu, pour permettre la rectification au niveau de l'inventaire communal, d'effectuer la décision modificative suivante :

- Dépense d'investissement :  
C/212 : +1578.00 €
- Recette d'investissement :  
C/2152 + 1578.00 €
- Dépense d'investissement :  
C/2156 : +215.28 €
- Recette d'investissement :  
C/2158 : +215.28 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

vote la décision modificative comme énoncée ci-dessus.

Fait et délibéré les : jour, mois, an que dessus.

Pour copie conforme

LE MAIRE, Pierrette LEGROS

Acte rendu exécutoire après dépôt en sous-préfecture le :11/05/2021

Et Affichage du :11/05/2021